

Compte rendu de la réunion de la commission européenne des standards volailles À Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)

Les 29 et 30 mai 2014

1. Mot de bienvenue

Le président Urs Lochmann remercie et salue les membres présents.

2. Liste de présence

Dix membres présents : Peter Zuffa (Tchéquie), Urs Lochmann (Suisse), Willy Littau (Danemark), Dietmar Kleditsch (Allemagne), Jean-Claude Périquet (France), Andy Verelst (Belgique), Klaas van der Hoek (Pays-Bas), Hermann Stroblmair (Autriche), Willy Riebniger (Allemagne), Michel Bovet (Suisse).

Absent : Rudy Möckel (Allemagne)

3. Couleur de l'iris des yeux chez la Hambourg

Le club des éleveurs n'a pas réagi. Cette question est remise à la réunion de septembre.

4. Situation du Chanteur du Kosovo

Il existe différents types de cette race. Et il semble être présent en Italie. C'est un oiseau assez massif qui ressemble à la Polverara, mais il y a des coloris et des tarsi impurs ; il faudrait que les éleveurs se concentrent sur une seule variété (la noire). A. Verelst ira voir des éleveurs en juillet et nous fera un compte rendu.



5. Poule de Pavlov



Un standard de cette race a été établi lors de la réunion de Pohlheim 2014. Dans l'intervalle, le club spécialisé russe, par un certain Sergey, s'est manifesté et trouve que celui-ci se distance nettement de ce qui figure sur le site de la VOLP.

Peter Zuffa, délégué pour cette région, ne comprend pas cette réaction. Il y a plusieurs fédérations de volailles en Russie et chacune a ses standards ! Mais le standard approuvé par la commission européenne est reconnu par les juges russes en 2013, ainsi que par les délégués russes à l'Entente ; et ce standard concorde avec les illustrations. Quelques petits détails seront corrigés, mais ce standard est maintenu.

Standard EE de la Poule de Pavlov

Origine : très ancienne race russe, connue au XXVIIème siècle déjà. Elle doit son nom au village de Pavlov, dans la région de Nizhny Novgorod.

Aspect général : race de type fermier, vive et d'assez petite taille, au port quasi horizontal, queue portée haut, barbe pleine, huppe typique de la race et tarsi emplumés.

Caractéristiques du coq

Tronc : large, de longueur juste moyenne. Port presque horizontal.

Cou : court, légèrement courbé, avec le camail bien rempli.

Dos : court, large, plat, s'amincissant vers l'arrière.

Épaules : larges et bien arrondies.

Ailes : grandes, larges, portées légèrement inclinées.

Selle : avec de nombreuses lancettes.

Queue : richement emplumée, portée très haut; grandes faucilles longues, larges et bien recourbées ; nombreuses petites faucilles.

Poitrine : pleine, large et bien arrondie, un peu proéminente.

Abdomen : peu développé.

Tête : de taille moyenne, assez large, arrondie.

Face : rouge ; presque cachée par le plumage de la barbe.

Crête : rouge ; petite crête en cornes en forme de demi-lune vue de devant.

Barbillons : très petits, cachés par la barbe.

Oreillons : rouges, petits, cachés par la barbe.

Yeux : grands, rouge foncé à brun foncé.

Bec : de longueur moyenne, légèrement courbé; avec des narines saillantes ; couleur corne clair à gris ardoise.

Barbe : cravate et favoris bien développés.

Huppe : de grandeur moyenne, chaque plume dirigée vers le haut, la base bien serrée aux côtés.

Cuisses : de longueur juste moyenne, avec emplumage dense et jarrets de vautour un peu recourbés vers l'intérieur.

Tarses : de longueur juste moyenne ; face externe bien garnie de courtes plumes courbées ; gris ardoise.

Doigts : quatre, légèrement garnis de plumes molles.

Plumage : dense et bien serré au corps.

Caractéristiques de la poule : Identique au coq à l'exception des caractéristiques sexuelles. Le corps plus horizontal. Huppe et barbe plus développées. Crête peu développée.

Défauts graves des caractéristiques de race : Corps trop faible, trop étroit ou trop long ; poitrine trop plate ; queue portée trop basse ; trop haut sur pattes ; barbe trop peu développée ; huppe volumineuse et arrondie (comme chez la Padoue) ; huppe de travers, penchée, fendue ou trop lâche ; plumes aux pattes trop peu ou trop développées.

Doré pointe noir

La couleur fondamentale est un brun doré soutenu avec des paillettes noires à reflets verts à l'extrémité des plumes, qui sont en forme de V dans les parures du coq. Barbe et favoris noirs. Rémiges primaires brunes avec dessin en paillettes noir et barbes internes brun doré; rémiges secondaires brun doré avec paillettes noires. Queue également pailletée, mais des rectrices et des faucilles suées sont admises.

Défauts graves : manque de lustre vert ; traces farineuses; queue entièrement noire.

Argenté pointe noir

Même dessin que chez le doré pointé noir, mais la couleur fondamentale est blanc argenté.

Défauts graves : reflets jaunes dans les parures du coq; plumes d'autre couleur.

Masse : coq 1,7- 1,8 kg, poule 1,2- 1,4 kg.

Masse minimale de l'oeuf à couvrir 48 g.

Couleur des œufs : blanche.

Diamètre des bagues : coq 18 mm, poule 16 mm.

6. Newsletter

La nouvelle Newsletter a suscité à nouveau de nombreuses réactions positives.

L'Espagne l'a traduite et distribuée à ses éleveurs.

7. Proposition de développement d'un standard volailles européen

1) Situation actuelle

- Nous avons un « Standard pour l'Europe » auquel nous sommes déjà habitués et qui possède une bonne structure. Désavantage : tous les deux ans de nombreux compléments et des modifications.

Obligatoire en Allemagne, Autriche, Suisse et Luxembourg ; standard de référence pour les expositions européennes.

- Lors du sondage, à Berne, nous avons remarqué que presque tous les pays sont intéressés par un véritable standard européen qui servirait aussi de standard officiel pour leurs races nationales.

Cela implique que, si l'on exige que son propre standard soit accepté partout, on devra également accepter celui des autres.

- On a maintenant des possibilités au niveau numérique qui n'existaient pas jadis. Aucun travail ne se perd et on peut toujours retravailler avec des fichiers déjà existants. Autrefois, il fallait toujours recommencer à zéro, ce qui n'était pas évident pour un travail aussi colossal.

- Le standard ne doit pas nécessairement être imprimé complètement, mais il peut exister sous forme numérique, un « standard européen virtuel ».

- La CES-V fonctionne très bien actuellement et la collaboration et les échanges internationaux n'ont jamais été pareils.

Conclusion : le climat est actuellement favorable pour lancer ce travail.

2) Idée de base

- Le standard BDRG reste le « Standard pour l'Europe » mais devient lentement le « Standard européen ».

- La structure, l'ordre, etc. demeurent ceux du standard BDRG.

- Les standards des races naines sont identiques à ceux des grandes races, sauf pour l'aspect général, la masse, le diamètre des bagues et la masse des œufs, évent. les variétés de coloris.

- Les standards EE acceptés par la CES-V sont imprimés avec le logo EE en haut de page. Ces standards avec logo sont contraignants pour tous les pays participants. Si une race est nouvellement admise, ce descriptif est repris (évent. après traduction, mais rien n'est modifié). Si elle est déjà reconnue, le standard national est changé à la première occasion.

- Les standards EE sont élaborés par phases par la CES-V (du plus simple au plus compliqué).

- Tout le travail est coordonné par la CES-V, mais toujours en accord avec les commissions du standard concernées.

3) Réflexions pour la BDRG (Fédération allemande)

- Ne serait-il pas intéressant de reprendre le système NL/B, donc d'introduire une partie « Descriptions générales des variétés de coloris » et de ne plus répéter pour chaque race toujours les mêmes descriptions, mais de ne mentionner que les variétés de coloris spécifiques à la race ou les remarques particulières, (par exemple race X : froment (voir description n° Y). Les parures du coq un peu plus rougeâtres.) On pourrait économiser de nombreuses pages, le standard deviendrait plus mince (davantage de place pour de nouvelles races qui viendront régulièrement s'ajouter), ajouts moins chers, moins de risques d'erreurs et éléments propres à la race mieux mis en évidence.

- Ne serait-il pas plus intéressant que, lorsqu'une nouvelle race est reconnue, on reprenne simultanément toutes les variétés de coloris du pays d'origine ? La plupart sont connues et, si elles sont non reconnues, elles sont tout simplement exposées en AOC et doivent malgré tout être jugées. Le plus grand avantage : on ne doit pas imprimer une nouvelle version tous les deux ans lorsqu'une nouvelle variété de coloris vient s'ajouter, donc moins d'adjonctions et un standard plus stable et moins coûteux. Moins de discussions aussi et de pertes de temps au sein de la BZA et de la CES-V car le travail ne se fait plus qu'une fois et correctement.

4) Phase 1: races nationales non reconnues en Allemagne (d'ici à Metz 2015)

- Toutes les races nationales d'Europe non reconnues en Allemagne (encore 3 réunions de la CES-V, renoncer éventuellement aux races britanniques (ne seront pas à Metz). Aucun problème pour Belgique, Tchéquie, Slovaquie, Danemark, France, E, Croatie, Italie, Pologne, Espagne, Suède, Pologne.

- Si de nouvelles variétés de coloris sont présentées dans l'intervalle en Allemagne, Autriche ou Suisse, elles seront aussi examinées par la CES-V et également admises au standard EE.

- Si de nouvelles variétés de coloris sont présentées dans l'intervalle pour des races européennes figurant déjà dans le Standard pour l'Europe, ces races sont également examinées et admises au standard EE.

- Les races faisant l'objet de discussions avec plusieurs types d'élevage sont traitées à la phase 3.

- La phase 1 est également divisée: d'abord toutes les races de poules, puis les dindes, pintades et les palmipèdes.

5) Phase 2 : autres races européennes et races internationales (d'ici à Herning en 2018)

- Toutes les autres races européennes, c'est-à-dire toutes les races nationales figurant déjà au standard BDRG et qui n'ont pas été admises en phase 1, toutes les races en Allemagne, Autriche ou Suisse qui n'ont pas encore été admises en phase 1.
- Toutes les races des pays non-membres de l'EE dans lesquels il n'y a pas de différences importantes entre les pays. On comparera le standard BDRG avec les autres standards et les meilleurs éléments de chacun seront rassemblés et introduits.
- La phase 2 est également divisée en races de poules, dindes, pintades et palmipèdes.

6) Phase 3 : Tous les cas problématiques (d'ici à Leipzig 2021)

- Tout ce qui reste et tout ce qui est élevé de manière très différente entre les pays. Une très petite partie des races seulement. Dans l'intervalle, il sera possible de rechercher déjà des solutions. Les problèmes ne doivent pas traîner jusqu'en 2018.
- Dans l'intervalle, nous aurons obtenu tellement de choses que nous serons fortement stimulés pour franchir ce dernier pas et les discussions seront certainement moins difficiles.

7) Modus operandi

- Tous les standards sont transmis et examinés par la CES-V. La CES-V les adopte ou fait des propositions d'améliorations, d'éclaircissements ou de compléments. Ces propositions retournent à la commission du standard du pays d'origine (pour les races internationales, la CES-V tranche elle-même). Cette commission accepte ou fait des contre-propositions. Ce n'est que lorsqu'un texte acceptable a été trouvé par les deux commissions (CES-V et pays d'origine) que le standard est admis comme standard EE.
- Si un standard EE est accepté et que la race est déjà dans le « Standard pour l'Europe », il sera remplacé lors de la prochaine livraison des ajouts.
- Les pays membres sont tenus à fournir de bonnes illustrations à la BDRG, dans la mesure où les images actuelles ne sont pas en ordre.
- Tous les textes sont rédigés en allemand et traduits en français. L'anglais n'est pas obligatoire car cela n'est pas nécessaire actuellement dans la division volailles. S'il y a des discussions relatives à la traduction, c'est la version allemande qui fait foi.
- Une copie numérique est conservée : toujours en allemand et en français et dans la langue nationale. D'autres langues peuvent aussi être fournies.
- Les pays d'origine ne peuvent pas modifier eux-mêmes le standard européen. Ils proposent les modifications à la CES-V et la décision de changer est prise en commun.
- Au sein de la CES-V, une personne est désignée pour coordonner le tout.
- Les projets sont envoyés aux membres avant les réunions, en allemand et en français.
- En cas de besoin, d'autres membres de la BZA peuvent être invités aux réunions de la CES-V, notamment des spécialistes des palmipèdes.
- Si nécessaire, la CES-V peut aussi siéger le jeudi matin lors des réunions de l'EE en mai. Arrivée le mercredi indispensable. Dans ce cas, l'EE devrait apporter un soutien financier.

8) Obligations

- Tous les pays membres reçoivent la possibilité de collaborer à ce projet et non seulement dans leur propre intérêt (propres standards). Ceux qui collaborent s'engagent à introduire dès que possible les standards EE dans leurs pays, si la race y est reconnue, dans un délai maximal de 5 ans (les petits pays n'ont pas toujours la possibilité d'imprimer régulièrement des modifications du standard). Il serait peut-être préférable de signer un contrat.
- En raison des grandes différences entre pays pour quelques races, cette obligation ne s'applique tout d'abord qu'aux races des phases 1 et 2. Le but final reste absolument identique.
- Les pays qui ne collaborent pas à ce projet ne peuvent pas fournir des membres à la CES-V.
- L'EE devrait mieux soutenir financièrement ses commissions du standard.

9) Réflexions finales

- Ce projet est géant et exige un grand engagement des membres de la CES-V, de la BZA et des commissions nationales du standard.
- L'engagement de la BDRG et de la BZA est extrêmement important.
- La CES-V comporte maintenant quelques membres âgés possédant une expérience inesti-

mable, mais qui, en raison de leur âge, ne pourront plus être actifs durant de nombreuses années au sein de la CES-V (nous espérons le contraire !). C'est pourquoi, il serait bien de commencer dès que possible et de pouvoir utiliser cette expérience à 100%.

- Un problème pourrait provenir de l'influence des clubs spécialisés allemands qui devront accepter que leur race est élevée par de nombreux passionnés en Europe et qu'il est justifié que les décisions finales soient prises par un team de spécialistes internationaux, en collaboration avec des teams de spécialistes nationaux.

Andy Verelst, 30 mai 2013

8. Burma



Photo : Elevage Petites Plumes

Voici le résumé d'un courriel que le président de la commission européenne des standards a reçu après notre réunion de Pohlheim :

Quelques questions relatives à la Burma. Pourquoi se base-t-on sur le standard NL alors que la race est d'origine anglaise ? Il n'y a aucune trace d'une origine NL.

2 éleveurs NL, jadis, ont tenté de créer une race avec barbe, huppe et plumage des tarse. Les sujets de Ringnalda faisaient penser à de petites Sultanes, avec 4 doigts. Ceux d'Ad Rijs avaient de très petites huppées, une queue très verticale et des barbillons plus ou moins visibles. En France actuellement 2 éleveurs poursuivent l'élevage avec la lignée de Ringnalda. Ils sont confrontés aux problèmes de consanguinité. Ceux de Rijs ont apparemment disparu. Encore quelques documents pour étayer mes propos. Que disent les Anglais à propos du standard de la Burma ?

Ivan Petersen, Østre Landevej 25, 4930 Maribo, Danemark NB : Il ajoute qu'il élève le type de Ringnalda sans les appeler Burma. Il veut ajouter un 5e doigt et en faire des Sultanes naines. Les Anglais méritent l'honneur de cette création

et il ne comprend pas pourquoi on en a fait un type hollandais.

On rencontre des sujets à crête simple et à crête en cornes. Cette race est très rare. Elle est reconnue aux Pays-Bas et c'est le standard de ce pays qui fait foi. Le président Urs Lochmann va répondre dans ce sens à ce correspondant.

10. Ordre du jour pour Trévise (Italie) en septembre 2014

Samedi, 27.09.2014

09.00 Valdarno par Fabrizio Foccardi

09.30 Livorno par Fabrizio Foccardi

10.00 Pékin par Anthony Ré

10.45 Discussion sur les exposés précédents

12.00 – 13.30 Repas

13.30 Dindons italiens, canard de Vénétie par Andy Verelst

14.00 Poule soie par Mathieu Leuridan

15.00 Discussion sur les exposés précédents

16.00 Les différentes crêtes frisées par Andy Verelst

18.00 Repas

20.00 Réunion de la commission des standards

Dimanche, 28.09.2014

08.30 Padoue par Hendrick Timmer

09.00 Hollandaise huppée par Hendrick Timmer

09.30 Ko-Shamo par Urs Lochmann

10.00 Discussion sur les exposés précédents

11.30 Repas et départ

11. Questions diverses

a) Questions posées par la commission française des volailles.

- Quelle est l'origine de l'Amrocks. Elle n'est pas reconnue aux USA.

Réponse : On indiquera : Origine : Europe

- Doit-on conserver différentes masses pour les différentes variétés de l'Italienne ?

Réponse : on n'indiquera qu'une seule masse, la plus élevée. Cela est le cas aussi pour d'autres races comme la Hambourg.

- Dans le standard pour l'Europe est indiqué 1880 pour la date d'origine de la Sebright, c'est sans doute une erreur.

Réponse : la bonne date est 1800, ce sera rectifié.

- Il y a une demande pour la reconnaissance de la poule soie cou nu.

Réponse : la commission européenne réaffirme son opposition à cette race.

- Quel est le diamètre des bagues de la Livourne naine ?

Réponse : comme l'Italienne naine : 13 et 11 mm.

- Quel est le standard de la Sicilienne ?

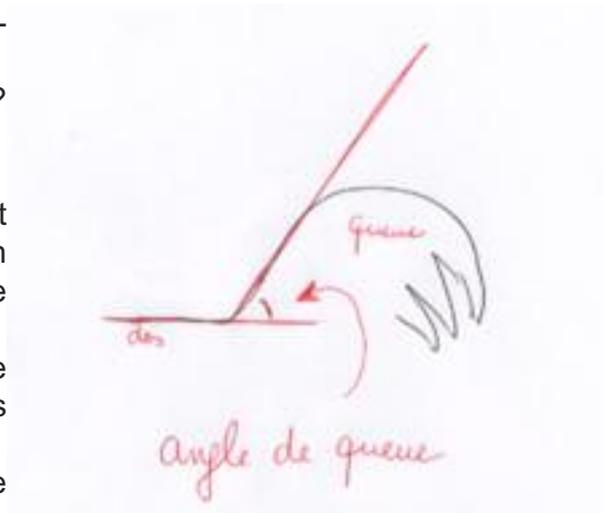
En réalité, il y a 2 Siciliennes : celle originaire d'Italie (dont le standard sera probablement discuté lors de la réunion de Trévise et celle des USA (Buttercup). Il semble qu'e le standard français soit un mélange des 2.

- Comment définir l'angle de queue ? La réponse semble évidente, mais il y a quelques imprécisions à ce sujet dans de nombreux standards.

Réponse : il s'agit de l'angle (généralement aigu) entre le prolongement de la ligne du dos et la ligne supérieure de la queue.

Pour terminer ce point, Jean-Claude Périquet transmet l'accord de la commission française pour l'élaboration d'un véritable standard européen.

b) Hermann Stroblmair souhaite quitter la commission des standards, en raison de son âge. Son remplaçant devra être issu des



Hermann Stroblmair (à gauche) et son remplaçant Krešimir Safundžić

pays qu'il représentait. C'est Krešimir Safundžić (Croatie) qui est pressenti pour ce poste. De plus, il était trésorier de la commission ; c'est Klaas van der Hoek (Pays-Bas) qui le remplacera.

c) La secrétaire de l'Entente s'efforce d'actualiser la liste des représentants officiels des différents pays : chacun est invité à fournir une liste actualisée.

d) Dans certains pays existent des juges « non officiels » ou auto-proclamés. La commission européenne souhaite plus de sérieux à ce sujet.

e) Standard européen (cette partie a été abordée après la réunion des juges du 30 mai).

Suite à l'acceptation unanime des juges européens de réaliser le standard européen, que faire maintenant ?

Une longue discussion s'en suit sur les moyens pour parvenir à ce standard. À noter qu'il y aura 3 réunions avant l'exposition de Metz.

W. Littau propose de numéroter les races. Ce n'est pas facile.

Le schéma actuel du standard pour l'Europe sera conservé. Il faudrait une page internet réservée à la commission européenne pour stocker les standards.

Il y a un problème pour les nouvelles races existant dans les nouveaux pays adhérant à l'Entente :

- Il faut différencier les races existant depuis longtemps (et fournir de solides preuves) et les races nouvelles ;

- Les nouveaux pays devront fournir la liste de leurs races nationales (avec photos) et la liste des autres races reconnues chez eux.

Il est décidé d'augmenter la durée des réunions de Pohlheim en mars : 2,5 jours au lieu de 1,5 jour.

f) Jean-Claude Périquet signale que les pays francophones (Belgique, France, suisse) vont, de nouveau, se réunir afin d'harmoniser leurs appellations de races et variétés de canards, oies, dindons, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Urs Lochmann remercie tous les membres présents.

*Jean-Claude Périquet, représentant de la région sud-ouest (Espagne, France, Italie)
à la commission européenne des standards volailles*

Significations des sigles utilisés dans ce compte rendu :

CES-V : commission européenne des standards volailles

BDRG : Fédération allemande des éleveurs de volailles

BZA : Commission allemande des standards volailles

EE : Entente européenne d'aviculture